



Accident du travail ou maladie?

Par **marie**, le **27/09/2011** à **10:56**

Bonjour, Bonjour, Je suis aide-soignante depuis 21 ans et j'ai toujours travaillé en gériatrie. En 2007 j'ai eu un accident de travail (lumbago), suite à cela je suis restée 8 mois en arrêt car impossible de porter quoi que ce soit. J'ai fait divers examens qui ont révélé une discopathie en L4/L5. J'ai vu l'expert de l'hôpital à deux reprises qui m'a fait reprendre le travail en mi-temps thérapeutique. J'ai donc vu la médecine du travail qui m'a fait reprendre le travail dans le même service avec une prescription médicale ne pouvant porter plus de 20 kg (je me suis arrangé avec ma cadre et mes collègues afin d'être la moins handicapante possible). Mon dossier est passé en commission de réforme et ils ont statué à un taux d'IPP à 5%. Seulement voilà, cet été j'ai dû subir une intervention chirurgicale (sans rapport avec mon problème de dos) j'ai donc pris un arrêt maladie. Je suis restée en arrêt pendant 2 mois et j'ai donc dû repasser par la médecine du travail. Il me refait donc une nouvelle prescription médicale en précisant que mon ancienne prescription était à poursuivre définitivement (donc ne plus porter de charges supérieures à 20 kg) et par rapport à mon intervention je ne peux m'accroupir pendant 1 mois. Quand la DRH en a pris connaissance elle m'a interdit de reprendre dans mon ancien service, elle m'a obligé à prolonger mon arrêt sinon s'était une mise en disponibilité d'office en attendant de me trouver un poste aménagé. Cela fait 3 semaines que j'attends, j'ai pris contact avec la DRH avec les syndicats mais celle-ci dit faire son possible et que cela ne se trouve pas facilement. J'aimerais comprendre pourquoi la DRH ne s'est pas inquiétée avant sur ma prescription et pourquoi elle ait attendu que je sois en arrêt maladie pour me mettre inapte à mon poste. J'aimerais savoir si quelqu'un peut me renseigner car mon inaptitude est due à un accident de travail et non à mon arrêt maladie. Est-ce que cela changerait quelque chose? Vers qui puis-je me renseigner? J'attends vos réponses
MERCI!!!!!!